

Pour grandir ensemble dans le respect de chacun

Au sein d'une école rurale de proximité, la communauté éducative de l'école Notre-Dame de Lourdes vous accueille, élèves et parents, pour prendre part au projet d'éducation de chaque jeune tel qu'il est, là où il en est.



L'école en chiffres

280 élèves, 12 classes

96 maternelles et 184 élémentaires

15 enseignantes dont 1 enseignante spécialisée pour l'aide aux enfants ayant besoin d'un soutien spécifique

4 ASEM et 3 Auxiliaires de Vie Scolaire

1 homme d'entretien et 3 personnels administratifs partagés avec le collège du Sacré-Cœur de Ste Pazanne

Horaires : 8h50-12h05 et 13h35-16h30

Périscolaire : à compter de 7h et jusqu'à 19h

Scolarité : 42 €/mois sur 9 mois

Gestion de l'école, associations et communication

- **Site internet** : [ndlpazanne .fr](http://ndlpazanne.fr)
- **L'OGEC** (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) : son rôle est de gérer les fonds publics et privés des établissements privés de la commune : l'école Notre-Dame de Lourdes et le Collège Sacré-Cœur. Président : M. Benjamin PIERES, b.pieres@hotmail.fr
- **L'APE** (Association des Parents d'Elèves) dont le rôle est d'être le lien entre l'école et les familles, de soutenir les animations mises en place. Président : M. Éric LANOË : apend144680@gmail.com
- **Le Comité Kermesse**, Président M. Jean-Yves GENETET : kermessendl@gmail.com

Temps forts :

- **Septembre** : Pré-rentree des maternelles et 1^{ère} assemblée d'enfant
- **Octobre** : début des séances de natation, photo de classe, abonnements aux périodiques de lecture, élection des délégués
- **Novembre** : vente de livres, ateliers marché de Noël, projet musique avec l'école de musique municipale
- **Décembre** : marché de Noël, correspondance avec les anciens (maison de retraite), spectacle de Noël
- **Janvier** : portes ouvertes à l'école, projet danse avec l'école de musique municipale, journée d'immersion des CM2 au collège
- **Février** : journée pédagogique avec les écoles et le collège du secteur
- **Mars** : 2^e assemblée d'enfants, permis piéton CE2
- **Avril** : célébration de Pâques, partenariat tennis de table, voile et char à voile en CM
- **Mai** : intervention gendarmerie (harcèlement en milieu scolaire), classe poney en CE1, permis vélo CM2, kermesse
- **Juin** : matinée d'intégration des futures petites sections (PS), rencontre avec les parents des futurs PS, 3^e assemblée d'enfant, matinées sportives et Fête du Projet.